

AB MORTEAU
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Ramené à 45 000 euros
Siège social : 21 Rue du Bief
25500 MORTEAU
883 755 290 RCS BESANCON-25000

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 26 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le vingt-six décembre à quatorze heures,

Au siège social,

Le soussigné :

Monsieur Frédéric DELEULE,
Demeurant 100 rue Charles Blind 39100 DOLE,

Gérant de la société AB MORTEAU, société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros ramené à 45 000 euros, rappelle que :

- aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 novembre 2025, la collectivité des associés a décidé de réduire le capital social à concurrence de 5 000 euros pour le ramener de 50 000 euros à 45 000 euros, par voie de rachat des 500 parts sociales portant les numéros de 4 501 à 5 000 détenues par Monsieur Dominique GELIN, moyennant un prix unitaire de 40 euros, soit un prix total de 20 000 euros et ce, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition émanant des créanciers sociaux ou du rejet de celles-ci par le Tribunal de Commerce ;
- le procès-verbal susvisé a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de BESANCON, le 18 novembre 2025, lequel dépôt a été constaté par ledit Tribunal le 21 novembre 2025 ;
- à la date du 23 décembre 2025, soit à l'expiration du délai d'un mois fixé à l'article R. 223-35 du Code de commerce, aucune assignation formant opposition n'a été signifiée à la Société ;

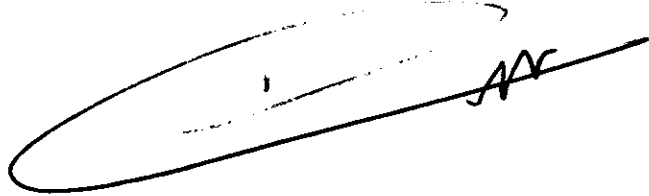
Et constate en conséquence, usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 novembre 2025 :

- Que la réduction du capital est définitivement réalisée à cette même date du 23 décembre 2025, ainsi que la modification corrélative des statuts.
- Que le paiement de la somme de 20 000 euros correspondant au prix de rachat des 500 parts annulées, peut intervenir à compter de ce jour.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Frédéric DELEULE
Gérant

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a series of horizontal strokes and a final flourish.